



6. Conditions générales applicables aux hébergements virtuels / physiques

6.1 Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales définissent les modalités dans lesquelles le fournisseur offre ses services d'hébergement de données au Client. Elles régissent les prestations de service fournies par l'entité NovaLib SA.

L'hébergement est conçu pour un usage raisonnable des systèmes mis à disposition par NovaLib SA. En cas d'utilisation abusive des ressources, telle que l'utilisation de scripts compromettant la stabilité, la sécurité des systèmes ou affectant les performances des autres applications, NovaLib SA se réserve le droit de désactiver les services.

Le client n'aura pas la possibilité de revendre les services proposés par NovaLib SA, dans le cadre des contrats d'hébergement entre NovaLib SA et le Client, sans accord écrit préalable.

6.2 Responsabilité de NovaLib SA

La qualité de l'accès aux serveurs est soumise à la nature d'Internet, basée sur le principe du "best effort". Par conséquent, NovaLib SA ne peut garantir la disponibilité des bandes passantes nationales et internationales. NovaLib SA se réserve le droit de procéder à des réinitialisations ou interruptions du service pour des raisons techniques, si nécessaire.

NovaLib SA décline toute responsabilité en cas d'interruptions de connexion, de perte ou d'altération de données résultant de pannes de lignes téléphoniques, hertziennes, câblées ou de coupures d'électricité.

Dans les limites prévues par la loi, NovaLib SA exclut toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects, tels que manque à gagner, interruption d'activité, perte de données commerciales, résultant de l'utilisation de ses services ou de l'exécution de prestations contractuelles.

6.3 Responsabilité du Client

Le Client s'engage à utiliser l'infrastructure mise à sa disposition en conformité avec les lois suisses et les conventions internationales applicables. Il doit respecter les lois cantonales et fédérales relatives à la protection des données, des télécommunications et des droits d'auteur. Le Client s'engage notamment à ne pas diffuser sur Internet des données (applications, textes, images, sons ou vidéos) en violation des lois pénales, notamment en raison de leur caractère pornographique, violent ou diffamatoire.



Le Client est tenu civilement et pénalement responsable de ses actions et exonère NovaLib SA de toute responsabilité en cas de poursuites judiciaires à son encontre.

De plus le Client doit veiller à ce que son (ses) serveur(s) virtuel(s) ou physique(s) soit (soient) constamment protégé(s) par des solutions antivirus, antimalware et anti ransomware.

En aucun cas, NovaLib SA ne peut être tenu responsable de la perte de données résultant de telles utilisations ou de l'accès par des tiers, ni du détournement des données transportées sur le réseau, par exemple lors de paiements électroniques.

6.4 Durée du contrat et facturation

Le contrat d'hébergement est conclu pour une durée initiale de 36 mois en standard par la signature de l'offre, et est renouvelable tacitement d'année en année, sauf résiliation écrite envoyée par courrier recommandé avec un préavis de 3 mois avant la date anniversaire de la mise en service.

En cas de non-respect des conditions de paiement, NovaLib SA se réserve le droit d'interrompre l'ensemble de ses services pour le Client. De plus, le non-respect des conditions de paiement sera considéré comme une résiliation anticipée, et des frais de remise en service seront facturés au Client. Toutefois, le Client reste redevable du montant dû à NovaLib SA jusqu'à l'échéance du contrat.

Il se peut que NovaLib SA doivent adapter les tarifs. Dans ce cas, le client en sera informé avec un préavis de 3 mois.

6.5 Résiliation par le Client

En cas de résiliation anticipée, le Client devra payer des frais de résiliation anticipée définis par NovaLib SA. Si la résiliation écrite n'est pas demandée avec un préavis d'un mois avant la date anniversaire de la mise en service, le Client doit régler l'intégralité de la cotisation pour la période annuelle en cours.

6.6 Résiliation par NovaLib SA

NovaLib SA se réserve le droit de résilier le contrat avec effet immédiat, notamment si les services du fournisseur sont utilisés de manière illicite ou à des fins autres que celles prévues.

En cas d'utilisation abusive, NovaLib SA se réserve le droit de supprimer l'hébergement ou stopper le (s) serveur (s) sans préavis ni dédommagement.

Les relations entre le fournisseur et le Client sont exclusivement régies par le droit suisse. Tout litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution du contrat de services est soumis à la compétence des tribunaux de Genève.

Ces termes entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2024.